



**SERVICE INCENDIE  
ET SECOURS DU  
MORCET**

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS**

2022

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>MOT DU PRÉSIDENT DU CODIR</b>	<b>PAGE 2</b>
<b>GOVERNANCE</b>	<b>PAGE 3</b>
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>PAGE 6</b>
<b>INTERVENTIONS</b>	<b>PAGE 11</b>
<b>FORMATION</b>	<b>PAGE 15</b>
<b>INFRASTRUCTURE ET MATÉRIEL</b>	<b>PAGE 18</b>
<b>PRÉVENTION / TECHNIQUE</b>	<b>PAGE 20</b>
<b>CONCLUSION DU COMMANDANT</b>	<b>PAGE 21</b>



## **DISTRIBUTION**

*Aux 24 Communes du SIS Morget  
A la Commission de Gestion  
Au Comité de Direction  
Aux membres de l'Etat-Major  
A la Préfecture  
Aux partenaires – sécurité*

Le Comité de Direction s'est réuni lors de dix séances ordinaires et d'une séance extraordinaire, et a participé à 2 séances du Conseil Intercommunal. La composition du comité n'a pas été modifiée et nous avons pu travailler dans la continuité durant toute l'année.

Durant l'année 2022, en collaboration avec l'ECA et Team Consulting, le CODIR a travaillé sur le préavis voté le 2 décembre 2021 concernant la localisation de la nouvelle caserne à Tolochenaz et ses effets sur le dispositif. Après avoir reçu le rapport de notre mandataire, le CODIR a pris la décision de renoncer à l'achat de la halle MBC de Tolochenaz, principalement pour les raisons suivantes:

- Péjoration de la sécurité actuelle, en raison de l'allongement du délai d'intervention
- Bassin de recrutement insuffisant sur ce territoire pour assurer les effectifs
- Désorganisation complète du système de défense incendie de notre association, avec le risque de ne pas pouvoir maintenir l'Organe d'Intervention de Saint-Prex (et fin de la subvention de l'ECA et du matériel)
- Une modification du plan de quartier, avec ajout du 30km/h dans cette zone

Dès lors, le CODIR et la Municipalité de Morges cherchent ensemble la meilleure solution afin de trouver un nouvel endroit pour la caserne et ceci dans un délai raisonnable. Nous sommes convaincus que nous allons y arriver pour le bien de tous.

L'OI DAP de Senoge-Arénaz a déménagé dans ses nouveaux locaux à Aclens, au mois de juin, pour le plus grand plaisir des sapeurs qui y sont incorporés.

D'autre part, la première pierre a été posée fin 2022 sur le site de Yens, qui abritera l'OI DAP Dissy dès l'année 2023.

Le CODIR a soumis à l'approbation de l'assemblée générale du Conseil Intercommunal les préavis :

- Sur les comptes 2021
- Sur le budget 2023

Nous avons également reçu les réponses des Municipalités concernant la modification des statuts sur le plafond d'endettement, et nous espérons pouvoir faire accepter ce préavis durant l'année 2023.

Comme chaque année, les membres du CODIR ont partagé diverses tâches et honoré divers rendez-vous en lien avec les dossiers qui sont spécifiques à leurs dicastères respectifs.

Sur le plan financier, le bouclage des comptes de l'exercice 2021 a confirmé, à l'instar de ces dernières années, que la volonté de maîtriser les coûts reste un souci permanent à tous les niveaux. Je tiens à remercier notre nouveau quartier-maître, Monsieur Nicolas Houlmann, pour sa bonne collaboration et son excellent travail.

Il n'existe plus désormais de rapport annuel réunissant tout le SDIS. Le CODIR et l'Etat-Major ont décidé d'organiser cette manifestation dans chaque OI, lors du dernier exercice. Les promotions sont annoncées et les grades remis à cette occasion. Concernant les retraités, une journée conviviale est organisée en cours d'année, afin de prendre congé officiellement et les remercier de leur investissement.

Le CODIR tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont engagées à la bonne marche du SIS Morget durant cette année, ainsi que celles et ceux qui ont décidé de mettre fin à leur activité de sapeur-pompier.

## Le Conseil Intercommunal (CI)

L'assemblée générale de Conseil Intercommunal du 3 mai 2022, qui s'est déroulée à Monnaz, a permis à l'assemblée d'accepter les comptes 2021 et celle du 6 septembre 2022, d'accepter le budget 2023.

Président	Oscar Cherbuin Echichens	Dès le 1 <sup>er</sup> juillet	Xavier Dutruit Echandens	
Secrétaire	Isabelle Cappellaro			
Délégués	Martin Jaquet Aclens	Claude Jaunin Bremblens	Pierre-Frédéric Guex Buchillon	
	Jean-Ch. Bensadoun Chigny	Luc Vidoudez Clarmont	Bernard Perey Denens	
	Estelle Deville Denges	Xavier Dutruit Echandens	Oscar Cherbuin Echichens	
	Roland Corthay Etoy	Aurel Matthey Hautemorges	Elisabeth Morerod Lonay	
	Christine Birarda Lully	Jean-Claude Besson Lussy-sur-Morges	Laetitia Bettex Morges	
	Alain Garraux Préverenges	Lionel Lemaire Romanel-sur-Morges	Anouk Gäumann Saint-Prex	
	Olivier Jeanneret Tolochenaz	François Menzel Vaux-sur-Morges	Eric Andrist Villars-sous-Yens	
	Thierry Chollet Vufflens-le-Château	Luc-Francis Martignier Vullierens	Kurt Bühler Yens	

## La Commission de Gestion (CoGest)

La Commission de gestion est composée de Messieurs Xavier Dutruit (Echandens), Aurel Matthey (Hautemorges) et Olivier Jeanneret (Tolochenaz). La Commission a rencontré le CODIR et le Commandant pour traiter des différents préavis qui ont ensuite été présentés au Conseil Intercommunal.





## Le Comité de Direction (CODIR)

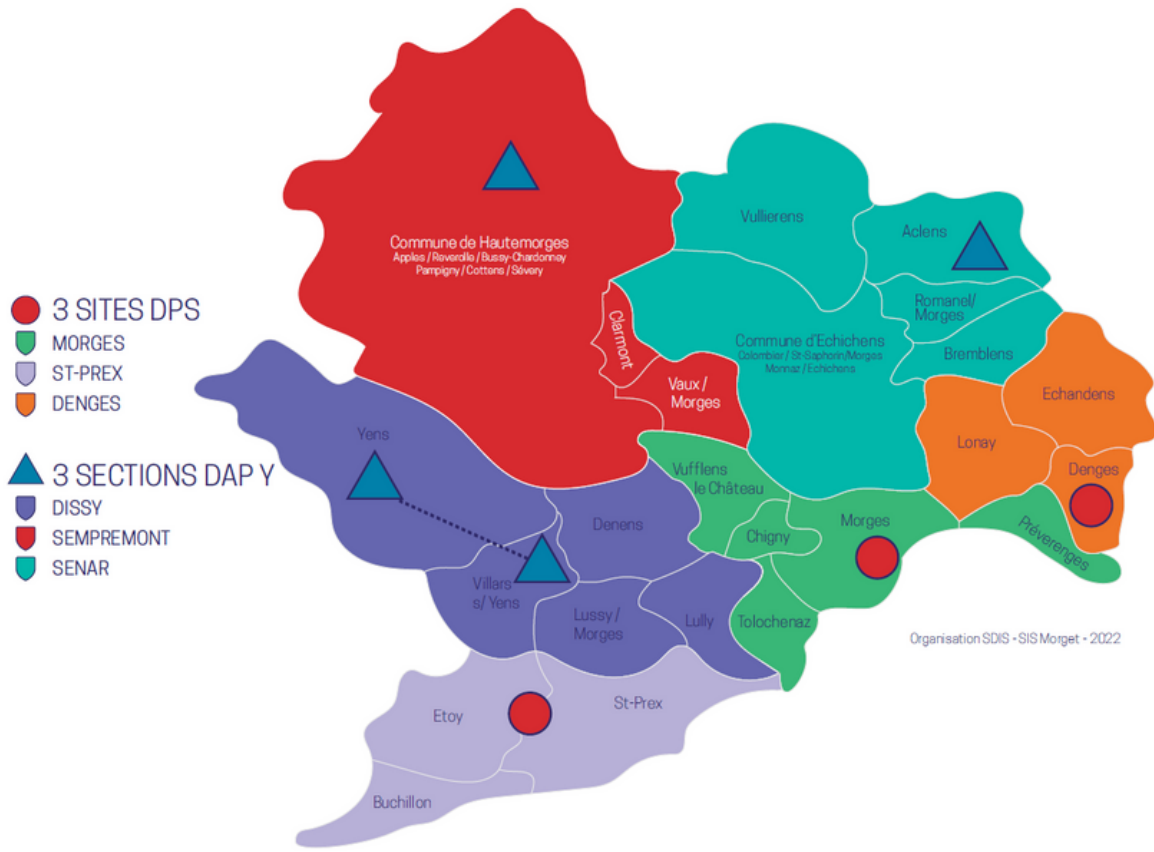
	<b>YVES SCHOPFER</b> Président Administration générale – Relations extérieures
	<b>CHARLES-HENRI DE LUZE</b> Vice-président Assurances – Règlements - Procédures
	
	<b>DANI D'ASCOLI</b> Matériel - Véhicules
	<b>CHRISTIAN FRANCO</b> Finances
	
	<b>PETER LÜTHI</b> Formation – Relations internes
	<b>LAURENT PELLEGRINO</b> Personnel – Ressources humaines
	
	<b>JEAN-MARC SCHLAEPPI</b> Bâtiment - Mobilier
	<b>Maj Thierry Charrey</b> – Représentant opérationnel <b>Isabelle Cappellaro</b> – Secrétaire

Le CODIR s'est réuni à 11 reprises en 2022. Bon nombre de sujets ont été traités durant ces séances, dont voici les thèmes principaux:

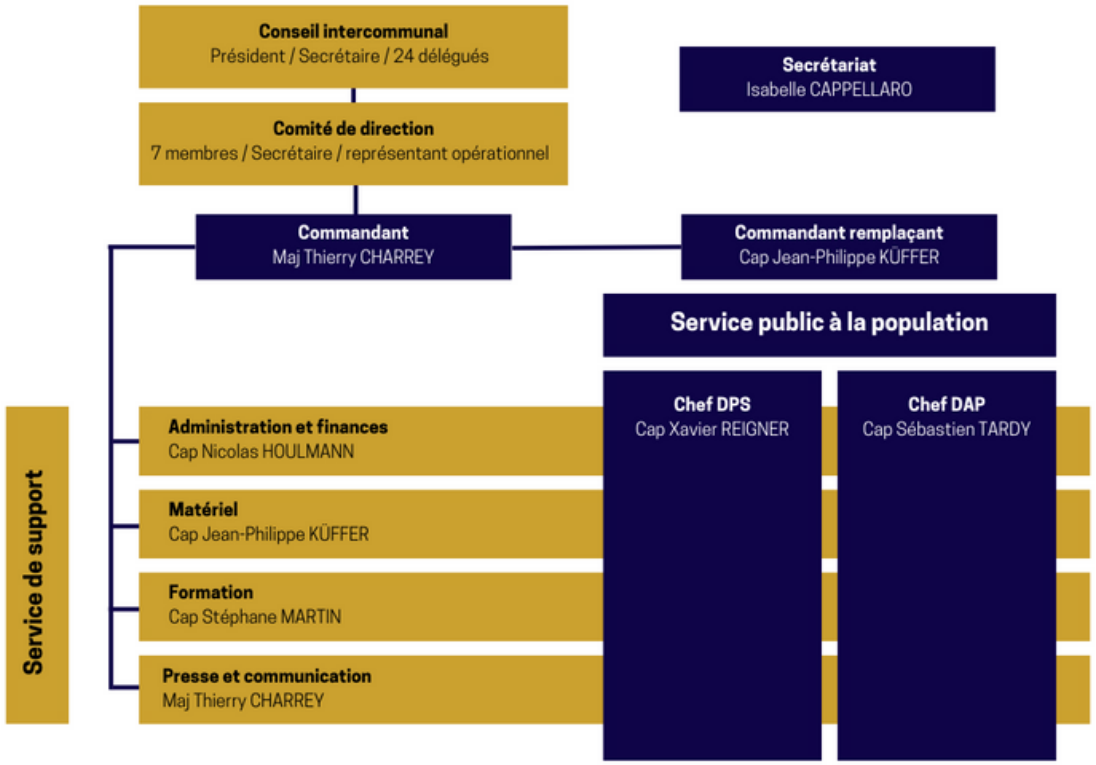
- Comptes 2021
- Budget 2023
- Plafond d'endettement
- Projet de la nouvelle caserne de l'OI Morges
- Promotions / Nominations 2022

Un représentant du CODIR a également participé à chaque dernier exercice dans les organes d'intervention, afin de dire quelques mots et de remettre les grades aux nouveaux promus.

# ORGANISATION GENERALE



## Organigramme SIS Morget



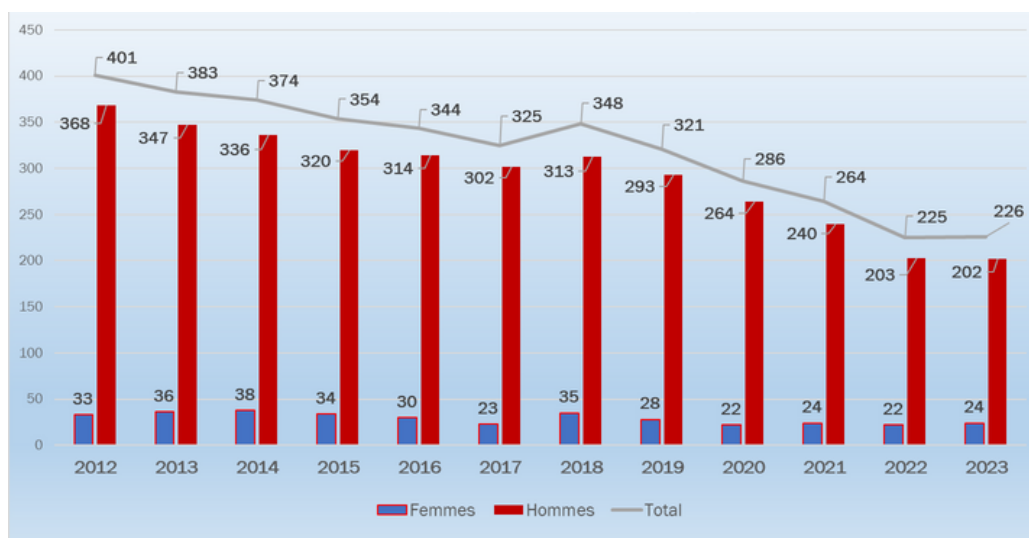
## Effectif du SIS Morget



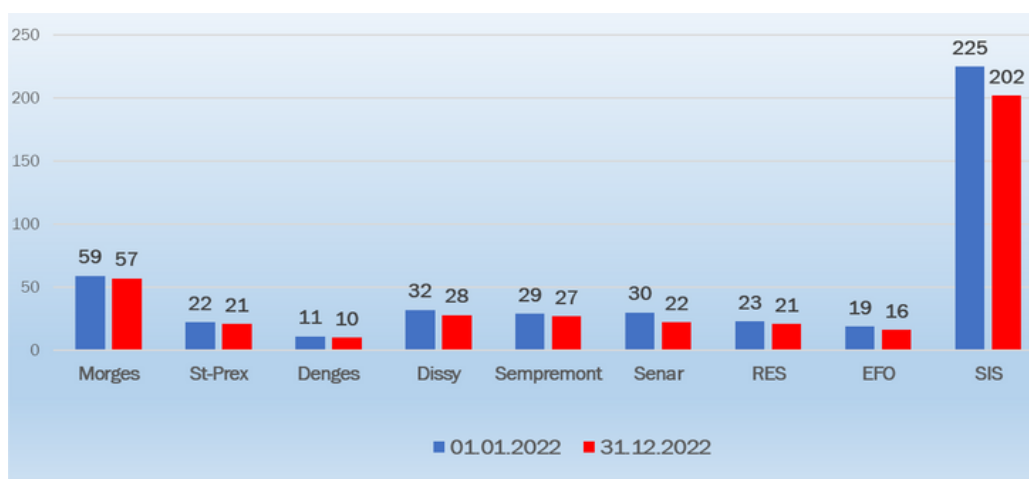
Le SIS Morget est composé en grande majorité de sapeurs-pompiers volontaires. L'association peut compter sur 6 permanents qui travaillent à l'administration avec les fonctions suivantes:

- Commandant
- Responsable finances et administratif
- Responsable matériel
- Responsable formation
- Officier technique / chargé de prévention ( 80%)
- Secrétaire ( 50%)

## Évolution des effectifs au 1er janvier depuis la création du SIS Morget



## Résumé des effectifs 2022 par Organe d'Intervention (OI)



## Effectifs 2022 par OI

### OI Denges DPS catégorie B



Chef de site: Plt Michaël Michel  
Responsable formation: Adj Gabriel Hodel  
Chef matériel: App Lissa Giacometti,  
remplacée par l'App Steen Boschetti

### OI Dissy DAP catégorie Y



Chef de section: Plt Raphaël Dupuis  
Responsable formation: Lt Raphaël Zbinden  
Chef matériel: Lt Raphaël Zbinden

### OI Morges DPS catégorie F



Chef de site: Plt David Roch  
Responsable formation: Cap Stéphane Martin  
Chef matériel: Cpl Jean-Frédéric Mamin

### OI Saint-Prex DPS catégorie B



Chef de site: Plt Dominique Rupp  
Responsable formation: Plt Nicola Alberton  
Chef matériel: Lt David Pagot

### OI Sempremont DAP catégorie Y



Chef de section: Plt Yann Bornand  
Responsable formation: Plt Yann Bornand  
Chef matériel: Lt Johann Tardy

### OI Senoge-Arénez DAP catégorie Y



Chef de section: Cap Olivier Henny  
Responsable formation: Lt Louis-Henri Delarageaz  
Chef matériel: Plt Jean-Philippe Amaron



## Promotions et nominations

Sont promus avec effet immédiat:



Appointé

Nicolas Bataillard OI Dissy  
Eldo Mabilia OI Dissy  
Mathieu Leresche OI Morges



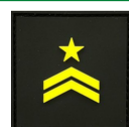
Appointé-Chef

Steen Boschetti OI Denges  
Matthieu Grandjean OI St-Prex  
Vanja Hafner OI St-Prex



Caporal

David Alberton OI Sempremont  
Nicolas Walther OI Sempremont



Sergent-Major

Jean-Frédéric Mamin OI Morges



Adjudant

Christophe Guilbert OI Morges  
Yves Mermoud OI Morges



Lieutenant

Christophe Beaugrand OI St-Prex



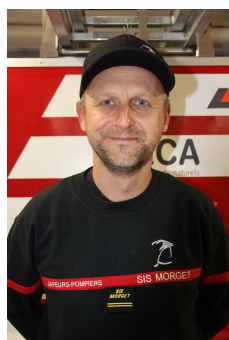
1er Lieutenant

Patrick Kowalski OI Senar

En cette fin d'année, deux changements sont également à relever au sein de nos différentes sections. En effet, la SgtC Charlotte Figuera, cheffe de la section relève SIS, a décidé de quitter cette fonction. Le deuxième concerne la section DAP de l'OI Senoge-Arénez, où le Cap Olivier Henny quitte la fonction de chef de section au 31 décembre 2022, tout en restant incorporé en tant qu'officier.

L'Etat-Major est heureux d'annoncer les nominations suivantes:

**Le Premier-Lieutenant  
Patrick Kowalski  
est nommé chef de section  
de l'OI Senoge-Arénez**



**Le Sergent-Major  
Jean-Frédéric Mamin  
est nommé chef de la  
section relève SIS**



L'EM félicite tous les nouveaux promus et leur souhaite plein succès dans leurs nouvelles fonctions. Nous en profitons pour remercier sincèrement Charlotte et Olivier pour leur engagement et leur contribution à la bonne marche du SIS Morget.



*Charlotte et Olivier lors de leur dernier exercice*





## Années de service

### 5 ans

Sap Lenaïc Fiaux / Sap Jérôme Tissot, OI Denges  
Sap Ellyot Ammann / Sap Charline Banderet / Sap Federico Del Greco / Sap Sébastien Hartmannn /  
Sap Léo Mutschler / Sap Pierre Zbinden, OI Dissy  
Sap Frédéric Chassot / Sap Jérémie Hottinger / Sap Paulo Jorge Oliveira Pinho, OI Morges  
Sap Florian Golay / Sap Eliott Steiner, OI Senar

### 10 ans

Cpl Eric Bouduban / Cpl Adrien Cornut / Sap Isabel Tovar Nuez / Sap Thierry Porchet, OI Morges  
Cpl Claude-Michel Bussy, OI Sempremont  
Sap Olivier D'Andrea, OI Senar  
Sap Ludovic Gianferrari, OI St-Prex

### 15 ans

Plt Raphaël Dupuis / Cpl Sylvain Reymond / Sgt Louis Schmid / Cpl Pascal Martin / Lt Raphaël Zbinden, OI Dissy  
Cpl Vincent Adamina / SgtC Sandro Bizzarro / Plt Justin Mages / Sgt Marc Prior / Cpl Léonard Pfister, OI Morges  
Lt Johann Tardy, OI Sempremont  
Sgt Michel Venuto, OI St-Prex

### 20 ans

Sgtm Didier Bovet / Plt Nicolas Desarzens, OI Morges  
Lt David Pagot, OI St-Prex

### 25 ans

Plt David Roch, OI Morges  
App Philippe Buri / Sap David Spycher / Sap Fabien Chollet, OI Sempremont

### 30 ans

Cap Olivier Henny, OI Senar / Plt Dominique Rupp, OI St-Prex

### 31 ans

Adj Christophe Guilbert et Adj Yves Mermoud, OI Morges / Cap Xavier Reigner et Cap Sébastien Tardy, EM SIS

### 33 ans

App Christian André, OI Dissy / Plt Jean-Philippe Amaron, OI Senar  
Plt Cédric Beutler et Lt Thierry Mamin, OI St-Prex

### 36 ans

Cap Yves-Marc André et Adj Pierre-Yves Mottier, OI Morges / Lt Philippe Dupertuis, OI St-Prex

### 37 ans

Plt Jean-Marc Mérinat, OI St-Prex

### 38 ans

Cap Alain Egger, OI St-Prex

Le cumul de toutes ces années de service représente pas moins de **974 années** au service de la population. Nous ne pouvons que chaleureusement remercier les personnes nommées ci-dessus pour leur engagement.

## Démissions

Cette année 2022 a été marquée par la démission de 33 membres du SDIS. 24 personnes ont quitté le service en cours d'année et 9 de nos incorporés ont mis un terme à leur engagement au sein du SDIS au 1er janvier 2023. Les raisons de ces démissions sont nombreuses, les plus courantes étant le manque de temps à consacrer, le changement de situation professionnelle ainsi que les déménagements. Il est à noter que malgré une baisse importante des effectifs ces dernières années, les effectifs à disposition nous permettent de garantir nos missions.

Nous citerons ci-dessous le départ des officiers ainsi que les sapeurs et sous-officiers ayant effectué plus de 20 ans de service.

Une seule démission de plus de 20 ans cette année, celle de l'Adjudant Christophe Guilbert qui quitte le SIS Morget après 31 années de service et plus de 1'774 interventions. Christophe a connu le CR de Morges, puis le SISCUM et enfin le SIS Morget. L'Adj Guilbert a toujours répondu présent afin d'aider son prochain, nous garderons de lui le souvenir d'un collègue passionné, investi, toujours de bon conseil. Nous lui souhaitons plein succès et une retraite sapeur-pompier amplement méritée. Il part avec le sentiment du devoir accompli. Bon vent "GUIGUI"!



# INTERVENTIONS

## Interventions SIS Morget

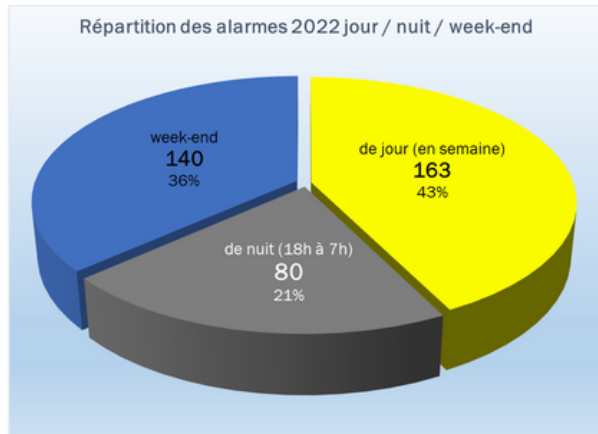
**383 interventions**  
en 2022



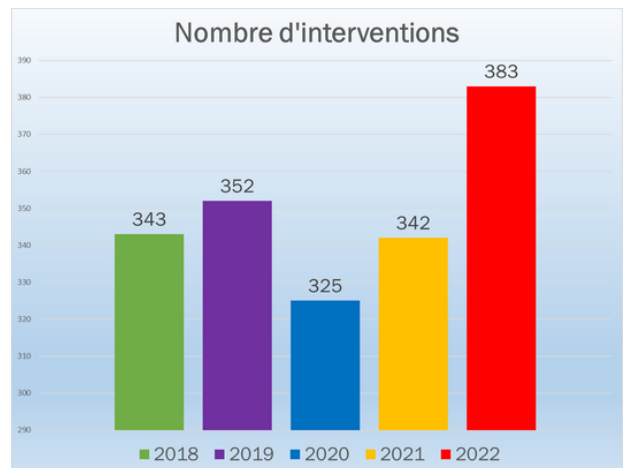
- 91 feux
- 12 éléments naturels
- 55 assistances
- 16 pionniers / accidents
- 108 techniques
- 30 ABC
- 71 alarmes automatiques

**Plus de 4'150 heures  
d'intervention toutes  
catégories confondues**

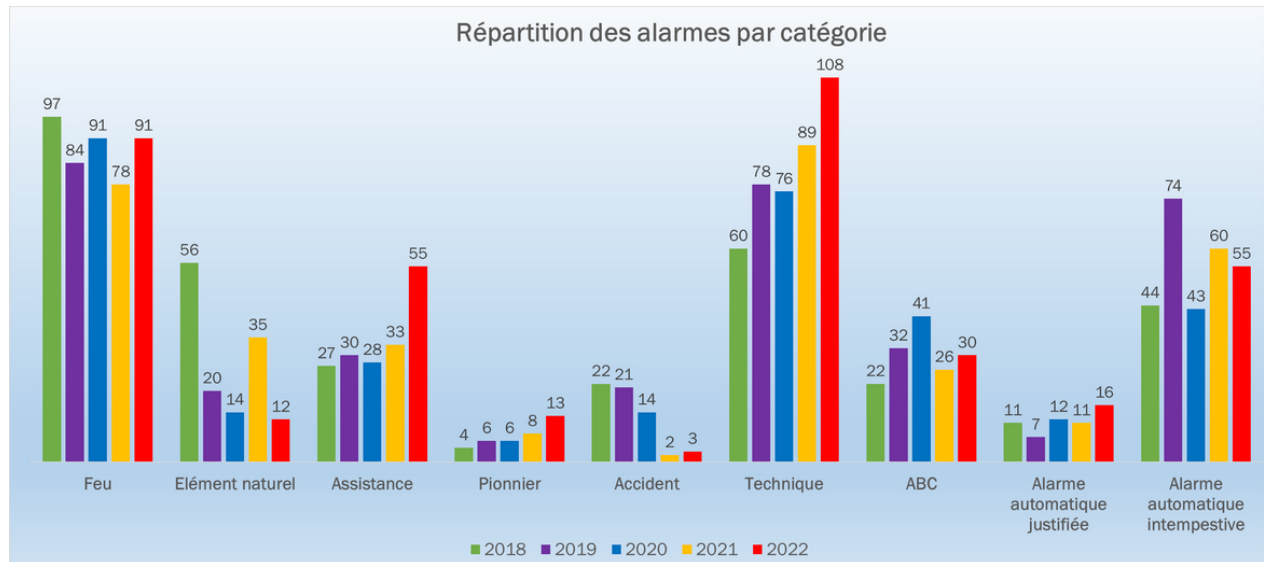
### Répartition des alarmes jour / nuit / week-end



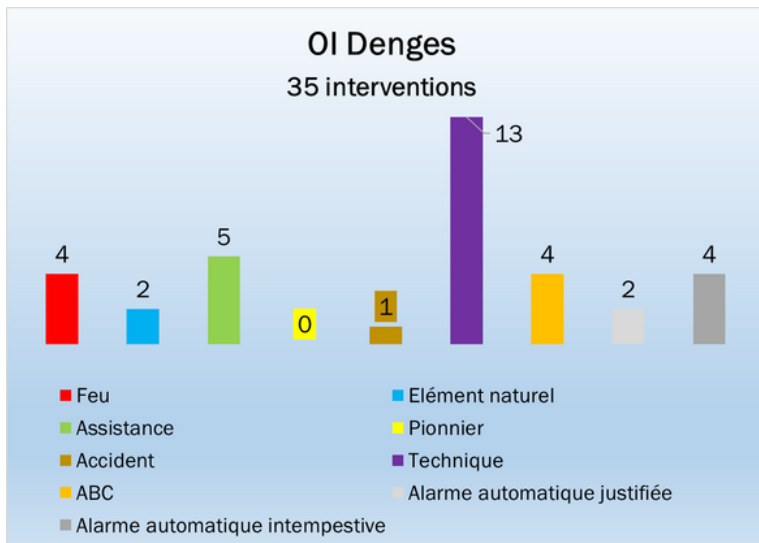
### Comparatif des interventions



### Répartition des alarmes par catégorie



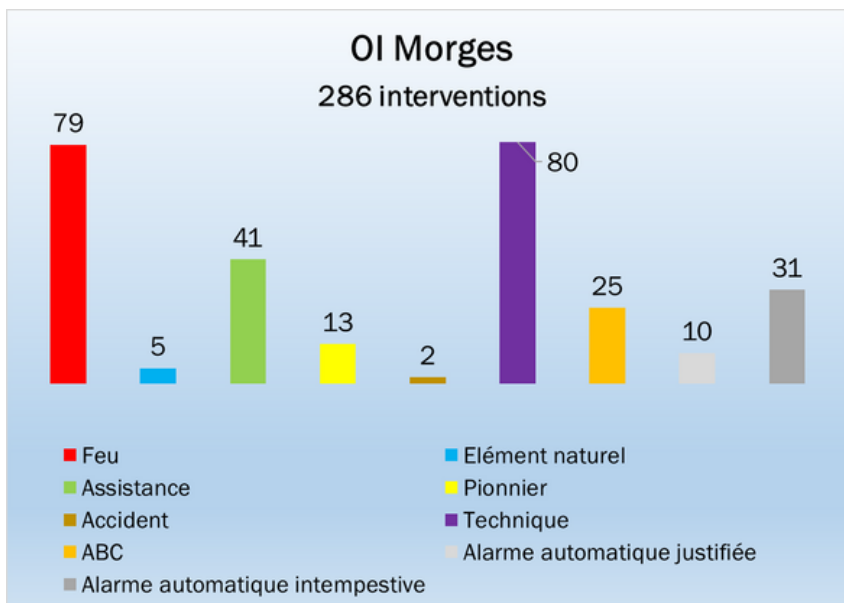
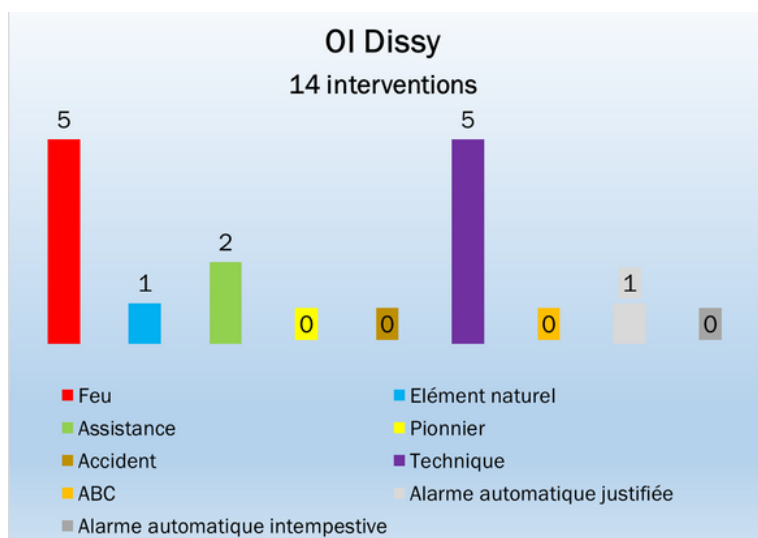
# Interventions par OI



Feu de container à Denges

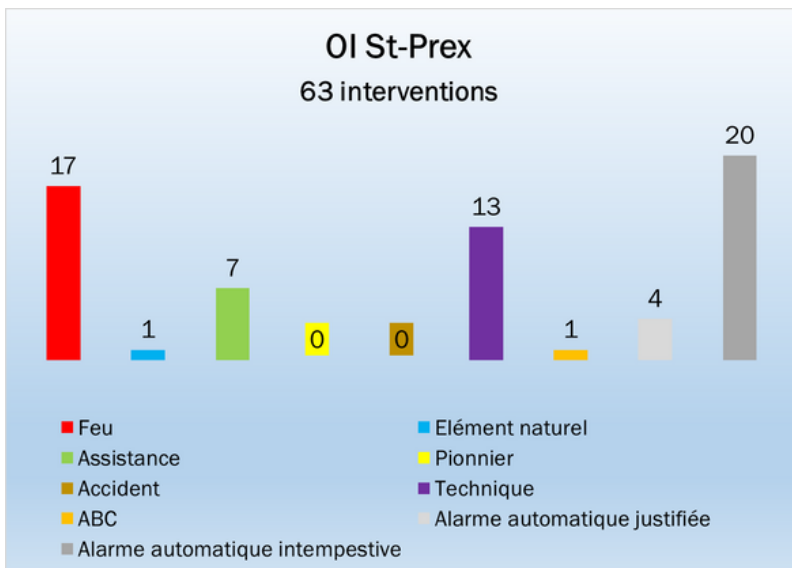


Feu de champs à Yens



Accident de circulation à Gimel

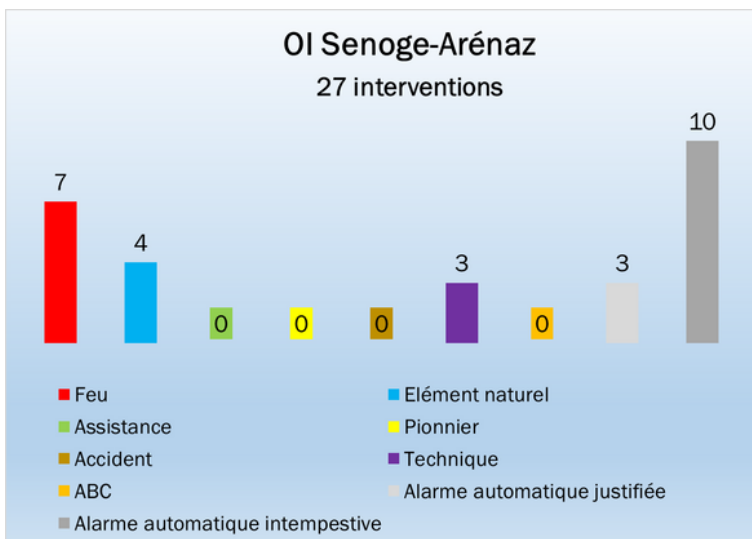
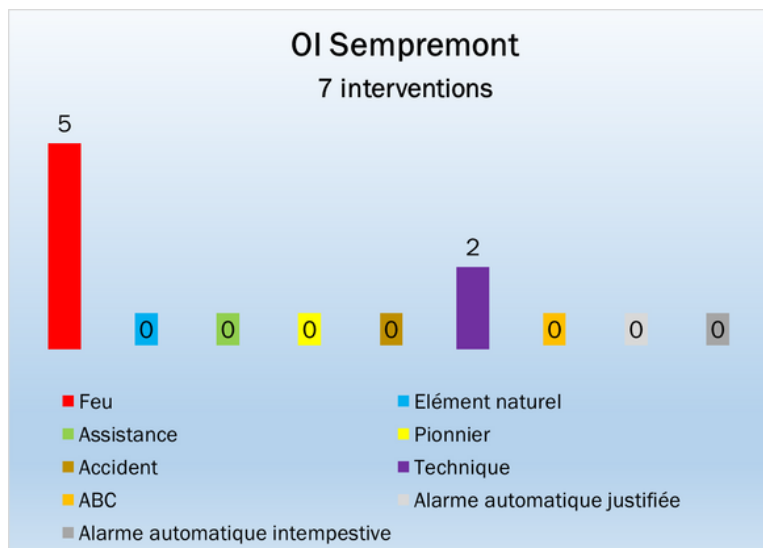
# Interventions par OI



Feu d'appartement à Buchillon



Feu de hangar agricole à Cottens



Feu de cuisine à Aclens

## Interventions 2022

Plusieurs incendies importants ont touché notre région cette année. Ces interventions ont nécessité l'engagement d'importants moyens du SDIS mais également de nos collègues des SDIS voisins ainsi que de nos partenaires.



26 mars 2022,  
incendie de toiture  
à Morges



30 mars 2022, incendie  
d'une villa à Denens



24 mai 2022, incendie  
d'un hangar agricole à  
Cottens



26 septembre 2022,  
incendie d'appartement  
à Buchillon



L'excellente collaboration entre les différentes entités feux bleus et nos collègues des SDIS du canton, la qualité des formations cantonales et internes et l'abnégation de l'ensemble des intervenants nous ont permis de circonscrire ces sinistres.



La formation représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Les nouvelles techniques, le nouveau matériel, la connaissance des engins nécessitent une formation continue indispensable au bon déroulement des missions.

**Plus de 9'000 heures de formation interne**

**Plus de 310 jours de cours cantonaux et fédéraux**

Les phases 1 et 2 de l'ABC étant le thème cantonal, tous les sapeurs et les cadres ont pu s'entraîner à cette thématique et revoir les différentes phases pour pouvoir intervenir de manière correcte, en toute sécurité.

## Détachement premiers-secours (DPS)



En fonction de la catégorie du DPS, certaines missions spécifiques sont attribuées, notamment le secours routier ou encore l'engagement de l'échelle automobile. Ces spécificités requièrent des heures de formation complémentaires à la formation de base, tant pour les sapeurs que pour les cadres.

L'ensemble des sapeurs incorporés ont suivi des formations sur les thèmes suivants:

- ABC phase 1 et 2
- Exercice mixte inter site DPS
- NAC (nouveaux animaux de compagnie)
- Machinerie TP et schéma hydraulique
- Eclairage, inondation et ascenseur
- Conduite sur le site du TCS
- Porte de forçement

La formation sur les Appareils de Protection Respiratoire (APR) fait également partie des spécificités. Différents thèmes ont été traités lors des 5 soirées de recyclages et la RAMA:

- Mise en service / surveillant / ventilation et stop fumée
- ABC phases 1 et 2
- Équipe d'extinction / recherche et sauvetage
- Engagement bi-bouteille et SSL
- Feu de box et véhicule alternatif
- Module ISC à l'International Fire Academy



Les formations spécifiques suivantes ont été réalisées:

- Chef d'intervention (CI)
- Nouveau CI régional
- Chef d'engin
- Machiniste Véhicule Échelle Automobile (VEA)
- Antichute
- Sanitaire
- Désincarcération

La formation sanitaire est instruite à l'interne par des formateurs BLS/AED, ainsi que par notre répondante sanitaire, Céline Engetschwiler. Cette équipe a organisé et dispensé la formation dans les domaines suivants:

- 1 session de base BLS/AED
- 5 sessions de refresh BLS / AED et module III
- Une soirée pour l'École de Formation et une soirée pour la Relève SIS



## Formation



Les membres de la Relève DPS ont réalisé 9 modules de base durant cette année.

En parallèle, ils suivent tous les exercices de leur futur OI DPS, ceci de manière à les préparer au mieux pour intervenir. Ils effectuent également 3 jours de cours cantonal de base protection respiratoire (PRO1) à la RAMA (centre de formation ECA), afin d'acquérir la compétence de porteur APR. Après une année passée en Relève DPS, ils rejoignent un DPS à part entière pour poursuivre et consolider leur formation et pratique.



## Détachement d'Appui (DAP)

Les DAP interviennent seuls pour les assistances sanitaires, les techniques chutes de matériaux ainsi que pour les inondations. Pour les feux, ils sont appuyés par le DPS. La présence des DAP permet au DPS d'avoir rapidement de l'eau pour alimenter le tonne-pompe, de bénéficier de ressources en personnel ainsi que la connaissance spécifique des lieux. Ces missions demandent des formations régulières.

Les thèmes suivants ont été traités:

- Tablette et matériel véhicule
- Théorie Phase I et II ABC
- Tronçonneuse
- Motopompe et schéma hydraulique
- Chef d'engin
- Conduite sur le site du TCS

Un exercice mixte avec les OI de Sempremont et Dissy, en commun avec le DPS, a également été organisé afin de travailler la collaboration et le matériel spécifique.



## Formation

### Relève SIS



La section Relève SIS fait partie de la filière de formation en vue de l'intégration à la Relève DPS. Elle permet aux sapeurs-pompiers ayant terminé leur École de formation (EFO) d'acquérir des compétences spécifiques à leur future incorporation.

Les thèmes traités et la qualité de la formation ont permis à 10 sapeurs de valider leurs acquis et ainsi d'obtenir leur incorporation en 2023 au sein de la section Relève DPS. Certains d'entre eux ont également pu participer au service de permanence du week-end, ce qui leur a permis d'intervenir sur les différentes missions dévolues aux sapeurs-pompiers.



### École de formation (EFO)



19 recrues ont débuté leur carrière de sapeur-pompier volontaire au sein du SIS Morget. Elles ont commencé leur formation par 2 jours de cours dispensés par l'ECA. La réussite de ce cours leur a permis de continuer la formation et d'obtenir la compétence d'équiper sapeur-pompier.

Les nouveaux sapeurs-pompiers ont pu se perfectionner sur différents thèmes et techniques qu'ils auront à utiliser tout au long de leur carrière. Le dernier exercice de l'année a validé les acquis, et les sapeurs ont reçu leur diplôme. Ils rejoindront, dès 2023, les différentes sections, en fonction de leur lieu d'habitation et de leur possibilité de s'investir.



## Recrutement

SAPEURS  
POMPIERS  
118

**RECRUTEMENT  
LE 3 NOVEMBRE 2022**

Rejoignez-nous, renseignements sur:  
[www.118-info.ch](http://www.118-info.ch)

Nous avons organisé la soirée d'information pour le recrutement cantonal à St-Prex. Cette séance a rencontré un franc succès puisque plus de 60 personnes se sont présentées. Les candidats ont été convoqués pour une matinée de tests. A l'issue des épreuves, 29 candidats seront incorporés à l'EFO 2023.

# INFRASTRUCTURE ET MATÉRIEL

## DENGES DPS B



Denges



2 poids lourds



1 véhicule léger



3 containers  
6 remorques

## DISSY DAP Y



Villars-sous-Yens  
Yens



3



8 remorques

## MORGES DPS F



1 caserne  
2 annexes  
Morges



6



10



4 berces  
4 containers  
7 remorques

## SAINT-PREX DPS B



Saint-Prex



2



2



3 containers  
8 remorques

## SEMPREMONT DAP Y



Pampigny



2



7 remorques

## SENOGE-ARENAZ DAP Y



Aclens



2



8 remorques

A noter que sur les 30 véhicules du SDIS (10 poids lourds et 20 véhicules légers), 13 sont propriétés de l'ECA et sur 56 remorques, containers et berces, 40 appartiennent à l'ECA.

## Infrastructure et matériel

L'ECA fournit une grande partie du matériel et des véhicules nécessaires pour assurer nos missions et nous pouvons compter sur un service technique et logistique performant.

Les principaux éléments fournis en 2022 sont:

- Tenue feu DPS "ECAFire"
- Tenue technique DPS "ECATech"
- Une barquette Ferno en deux parties par OI
- Un sac de sauvetage par TP
- Kit Halligan Vhc DPS
- Transformation de deux Vhc polyvalent DAP

Nous en profitons pour remercier l'ECA de la qualité du matériel fourni, ainsi que pour l'importante logistique lors des changements de tenues. Nos remerciements vont également au Cap Jean-Philippe Küffer et au Lt David Pagot pour leur présence et le travail accompli durant ces journées et soirées.

Malgré l'importante participation de l'ECA, le SDIS a fait l'acquisition de matériel ou véhicule propre à nos besoins dont voici les principaux éléments:

- Aménagement du nouveau local de l'OI Senoge-Arenaz à Aclens (photos)
- Caméra thermique pour les véhicules CI
- Un défibrillateur
- Des bottes en cuir pour les sapeurs du DAP
- Génératrice pour les OI Dissy et Senoge-Arenaz



Nous avons également commandé un Ford Ranger, pour changer le VW Taro et la Jeep de l'OI DISSY. Au vu des délais de livraison pour des véhicules neufs, MIKA 451 est toujours en commande.



Au quotidien, la prévention est une tâche de renseignements, de conseils et de recherche d'informations. Il s'agit d'une activité en dehors du concept d'urgence qui a pour rôle d'assurer une efficacité d'intervention à nos intervenants en cas de sinistre, par des accès facilités pour nos véhicules, un réseau d'eau performant et une connaissance des lieux importants pour des prises de décisions performantes.

## Technique / Mises à l'enquête

Plusieurs communes nous ont transmis leurs dossiers de mise à l'enquête en cours afin que nous puissions nous prononcer sur les éléments qui sont de la compétence des sapeurs-pompiers :

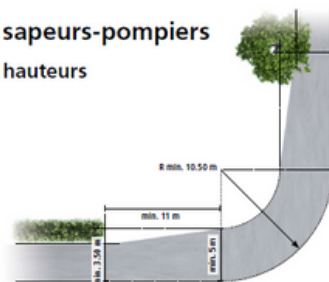
- Accessibilité aux bâtiments par les véhicules sapeurs-pompiers
- Réseau d'eau d'extinction en collaboration avec l'ECA (RLSDIS chapitre 4 art. 8 à 14)
- L'emplacement des commandes techniques dédiées aux sapeurs-pompiers (tube feu, commande exutoire, tableau de rappel détection incendie, coupe-circuit panneaux solaires)

Directive concernant les accès, surfaces de manœuvre et d'appui pour les moyens d'intervention sapeurs-pompiers



### 5 | Accès pour les sapeurs-pompiers

#### 5.1 | Largeurs, virages, hauteurs



Le nombre de ces analyses est en augmentation. Le SIS Morget ne facture pas ces prestations, celles-ci faisant partie du service et de l'appui du SIS Morget aux communes.

Nous encourageons vivement le développement de cette démarche qui apporte notre soutien aux communes.

## Tubes F



Les tubes feu nous permettent d'assurer un accès rapide aux objets sur lesquels ces derniers sont installés. Pour rappel, il s'agit d'un coffre à clé cylindrique dans lequel sont déposées les clés nous permettant d'accéder rapidement au bâtiment. Lors de chaque mise en service, un « photoplan » est établi et est mis à disposition des chefs d'intervention afin de leur permettre un accès rapide au tube feu.

**39 tubes ont été posés en 2022, pour un total de 726**

## Exercices d'évacuation

Une évaluation peut nous être demandée lors des exercices d'évacuation dans des écoles. Nous avons participé à 14 exercices d'évacuation durant cette année.

## Manifestations

Nous avons été consultés à plusieurs reprises afin de valider les éléments nous concernant (accès, réseau de défense incendie).

## Visite de caserne (atelier prévention)

Sur demande des établissements scolaires, nous réalisons des visites de caserne. La première partie est consacrée à une présentation de notre service et des dangers domestiques. Nous présentons ensuite notre matériel et nos véhicules. C'est l'occasion pour nous de sensibiliser les plus jeunes aux dangers domestiques qui les entourent et peut-être de susciter des vocations.

# CONCLUSION DU COMMANDANT



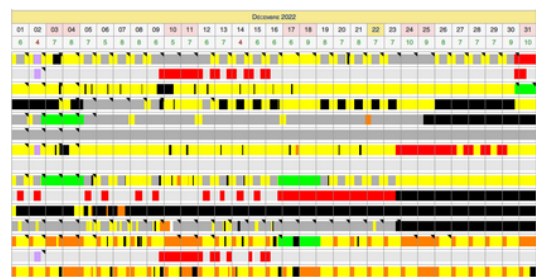
Cette année 2022 a été chargée au niveau opérationnel avec une augmentation de 41 interventions par rapport à l'an dernier. Toutes ces interventions ont une nouvelle fois démontré la qualité du travail effectué par l'ensemble des sapeurs-pompiers, et l'importance de la formation afin de maîtriser les différentes techniques. L'engagement sans faille de ces femmes et hommes à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit mérite toute la gratitude de nos autorités et de nos concitoyens.

Un changement important au niveau administratif est également à noter cette année. Après de nombreuses années de collaboration avec la Ville de Morges, le SDIS a pris la décision de devenir autonome en termes de gestion financière et ressources humaines. Nous avons fait l'acquisition d'un programme comptable propre au SDIS et avons pu le déployer durant cette année pour une mise en service au 1er novembre. L'entreprise Data Consulting SA nous a accompagnés dans ce projet et j'en profite pour les remercier pour la qualité de leurs prestations et leur soutien. Mes remerciements vont également à la Ville de Morges pour l'excellente collaboration durant toutes ces années.



Le projet de la nouvelle caserne de l'OI Morges a demandé d'importantes réflexions. L'emplacement de la caserne principale doit prendre en compte de nombreux paramètres et respecter de multiples critères afin de garantir notre capacité opérationnelle. L'étude réalisée en collaboration avec l'ECA et l'entreprise TeamConsult a malheureusement démontré que le projet de Tolochenaz ne correspondait pas à nos besoins. D'autres pistes sont en cours de réflexion, le but étant que nous trouvions un emplacement adéquat dans les meilleurs délais.

La gestion des disponibilité des sapeurs est un élément primordial afin de garantir les effectifs nécessaires à l'accomplissement de nos missions. Chacun doit pouvoir concilier vie privée, vie professionnelle et activités sapeurs-pompiers pour un bon équilibre. Le système actuel permet à chacune et chacun de gérer ses disponibilités selon son emploi du temps. L'activité de sapeur-pompier prend du temps, mais il est nécessaire que chaque sapeur renseigne son planning au plus près de la réalité, afin de garantir les effectifs nécessaires à l'intervention et éviter de perdre du temps sur les mobilisations.



## CONCLUSION DU COMMANDANT

La problématique des effectifs disponibles en journée reste préoccupante. Il devient de plus en plus difficile de trouver des sapeurs disponibles en journée pour assurer nos missions. Le label "employeur partenaire", développé en collaboration avec les établissements cantonaux d'assurance et les fédérations romandes des sapeurs-pompiers, a été créé afin de valoriser les entreprises qui libèrent un ou plusieurs collaborateurs au profit des sapeurs-pompiers. Le système de milice fonctionne et il est nécessaire de trouver des solutions pour l'avenir afin de garantir la qualité des prestations. Il est de la responsabilité de chaque entreprise publique et privée de tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité publique.



Plusieurs chantiers vont être menés en 2023:

- Remplacement du poste de secrétaire à 50% pour cause de départ en retraite, par un poste correspondant aux besoins actuels du SDIS
- Prospector pour l'emplacement de la future caserne de l'OI Morges
- Continuer de développer le label employeur partenaire
- Promouvoir le sapeur-pompier volontaire auprès des communes

Mes sincères remerciements à l'ensemble des membres du SDIS, que vous soyez sapeurs, sous-officiers, officiers, membres des équipes de l'entretien du matériel, formateurs, encadrants, pour l'excellent travail réalisé durant cette année. Mais également à vous, membres du CODIR et des autorités qui nous accordez toute votre confiance et mettez les moyens financiers à notre disposition afin de garantir nos missions. Et pour terminer, à vous partenaires avec qui nous collaborons tout au long de l'année, sans oublier l'ECA, partenaire privilégié pour l'excellente collaboration et avec qui nous entretenons d'excellentes relations. Je terminerai ce rapport sur cette citation:

